
KOBE – Séance du groupe de travail At- Large : préparation pour la réunion du GAC et de l'ALAC
Mercredi 13 mars 2019 – 09h45 à 10h15 JST
ICANN64 | Kobe, Japon

GISELLA GRUBER: Désolée, mais nous avons l'interprétation en français et en espagnol. Alors je voudrais vous rappeler simplement d'indiquer votre nom pour l'interprétation et de parler lentement et clairement pour permettre une bonne interprétation. Donc veuillez s'il vous plait mettre votre chevalet verticalement si vous désirez prendre la parole. Merci.

MAUREEN HILYARD: Merci Gisella. Donc commençons notre travail. C'est l'heure. C'était 9 h 45, nous aurions dû commencer à 9 h 45. Donc on était avec le conseil d'administration avant.

J'apprécie le fait que nous ayons un transparent sur la gauche.

YRJO LANSIPURO: Bonjour, bonjour à toutes et à tous. Nous avons 5 points à l'ordre du jour pour notre réunion.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Tout d'abord la déclaration jointe entre l'ALAC et le GAC sur l'EPDP. Donc c'est quelque chose sur lequel Alan travaille depuis longtemps, et d'autres personnes également au GAC y travaillent. Alan Greenberg, j'espère que vous allez pouvoir nous présenter un petit peu.

ALAN GREENBERG: Oui, je serai présent, même s'il y a beaucoup de travail lors des séances de l'EPDP.

YRJO LANSIPURO: Ensuite, nous avons donc la question suivante. Les procédures ultérieures, SubPro, est-ce qu'elles sont alignées par rapport à la révision CCT ? Donc ça on en a parlé lors de la réunion avec le conseil d'administration. Jonathan va présenter sur ce thème.

Et le GAC, hier, a beaucoup parlé de ce point tout à fait intéressant qui vraiment intéresse beaucoup le GAC.

Troisièmement, coopération entre le GAC et l'ALAC sur le renforcement des capacités. Donc nous avons une sous-commission avec Pua Hunter qui va donc nous dire quelques mots à ce sujet.

Et Maureen, je voulais vous poser la question, est-ce que vous voulez lui répondre également ? Ou peut-être que John pourra le faire, je ne sais pas... Très bien.

Donc il y a un intérêt du côté du GAC pour un travail entre les différentes sections, entre les différents groupes. Donc je crois que ce serait une très bonne avancée dans notre travail en commun.

Quatrièmement, réactions par rapport au discours du président Macron, Sébastien va nous en parler. Et il y aura une réponse également de Ghislain de Salins qui est un représentant de la France au niveau du GAC.

Nous pouvons dire que la mission est accomplie. Il y a une lettre par rapport au suivi, une lettre pour Maureen, à la suite d'échanges et de clarifications. Le conseil d'administration a accepté notre déclaration et c'était une déclaration demandant plus de termes compréhensibles dans les documents de l'ICANN, les résumés exécutifs et ainsi de suite. Et donc j'espère que cela prendra effet rapidement.

Donc voilà, nous avons une heure pour traiter de tout cela, il s'agit d'une participation informelle. C'était le cinquième point à la suite de la déclaration GAC ALAC.

MAUREEN HILYARD: Alan, vous voulez prendre la parole. Vous savez Alan est très...
Merci.

ALAN GREENBERG: Oui, je voulais simplement corriger quelque chose qu'a dit Yrjo. La déclaration jointe, donc l'évolution de la déclaration jointe, c'est Hadia qui a ajouté beaucoup de teneurs. Moi, j'ai fait quelques modifications également. C'est retourné au GAC, et il y a des allers et retours qui se font. Mais on a presque finalisé le document.

Dès que nous aurons un document préliminaire presque finalisé, et bien on le partagera.

MAUREEN HILYARD: Sébastien, allez-y.

SEBASTIEN BACHOLLET: Madame la présidente, j'ai deux points.

Je me rends compte qu'il y a une réunion qui est en conflit avec celle-là où je dois absolument être.

Et la deuxième chose, du moins la deuxième, j'avais dans mon agenda ces 45 minutes, Yrjo a dit que c'était une heure. Donc je voudrais être sûr que c'est une heure ou 45 minutes.

La troisième chose, c'est qu'autant je suis absolument sûr que c'est un sujet qu'il faut qu'on aborde, celui du président Macron, mais je ne suis pas sûr que dans la salle il y ait les bonnes personnes, en particulier du côté du gouvernement français pour discuter de cette question-là. Et donc je serais plutôt enclin à dire qu'il vaut mieux le mettre en dernier sujet, si on a le temps, et pas en quatrième sujet. Et même, je serais assez d'avis de le faire sortir du temps. Parce que sinon, on n'a que 45 minutes, les 4 autres sujets vont prendre largement les 45 minutes.

Voilà quelques apports de ma part.

Merci.

YRJO LANSIPURO:

Nous avons une heure. On peut utiliser l'heure tout entière.

MAUREEN HILYARD:

Je rajoute quelque chose. Si vous pensez que ça pourrait promouvoir un débat, on pourrait peut-être en effet échanger l'ordre de ces deux points, 4 et 5.

Est-ce que quelqu'un d'autre veut intervenir ? Donc est-ce que vous pensez qu'on est prêts pour cette réunion ? D'accord.

Donc il y a quelque chose d'autre que vous voulez soulever ? Il nous reste 10 minutes pour parler de cela. Vous voulez intervenir peut-être ? Oui Marita allez-y.

MARITA MOLL:

Peut-être qu'on pourrait débriefer un petit peu par rapport à la séance dont on arrive, quelle était l'évolution de cette séance avec le conseil d'administration, quelles sont vos attentes. Maureen est-ce que vous pensez que ça va être positif, négatif, est-ce que c'est quelque chose à faire souvent ces réunions ? Est-ce que vous pouvez nous donner quelques minutes pour nous indiquer vos idées ?

MAUREEN HILYARD:

Seun.

SEUN OJEDEDI:

Moi, j'aimerais également demander que la présidente de séance parle des problèmes de ATLAS III par rapport à ce qui s'est passé hier, dans cette réunion au sujet de ATLAS III, au sujet de Montréal. Ce que je veux dire durant le cours de cette réunion de face à face.

MAUREEN HILYARD: Donc vous voulez qu'on en parle, vous voulez qu'on... Il nous reste 10 minutes maintenant, mais vous voudriez qu'on trouve plus de temps pour parler de cela dans le débriefing, où il n'y a pas de thème spécifié, ce sera un bon moment pour parler de ce qui s'est passé hier oui.

JOHN LAPRISE: Oui, ce matin il y a eu une réunion, on a parlé de ATLAS III lors de la réunion de l'ALT. Donc l'ALT est très préoccupée, et on veut que tout le monde fasse entendre son point de vu et qu'on ait un bon débat sur Montréal, sur ATLAS III.

MAUREEN HILYARD: Marita, un autre point par rapport à ce matin ?

MARITA MOLL: Non, voulais simplement dire que normalement, lorsqu'on a une réunion de ce type avec le conseil d'administration, est-ce qu'on est content de ce qui s'est passé ce matin, qu'est-ce qu'on pourrait faire différemment la prochaine fois. Moi, je crois que c'est une bonne chose de faire un débriefing après une séance importante, comme cette réunion conjointe avec le conseil d'administration de l'ICANN.

On ne vous entend pas.

JOANNA KULESZA: Excusez-moi. Si vous voulez faire un débriefing d'accord, si vous voulez retourner au point du GAC, est-ce que vous voulez parler de la reunion avec le GAC ou est-ce que vous voulez faire un débriefing.

MAUREEN HILYARD: Il reste 10 minutes, donc il faut qu'on se décide, parce que maintenant il ne reste plus que 5 minutes.

JOANNA KULESZA: Donc pour le renforcement des capacités, avec le GAC, j'aimerais présenter ce qu'on a dit hier. Et je voudrais voir si le GAC a plus d'informations à nos prodiguer.

Et au niveau de ATLAS III, je voudrais voir si le GAC peut avoir un point de vue sur le programme, sur les différentes régions. Ça c'est sur le renforcement des capacités qui va se dérouler lors de la réunion de ATLAS III, on pourra partager avec le GAC à ce sujet.

MAUREEN HILYARD: Donc, nous avons eu la première réunion pour le groupe renforcement des capacités, et l'intention en effet c'était de faire participer le GAC à certaines activités de renforcement des

capacités. Donc ce qui va se passer je pense, c'est qu'il y aura une brève introduction sur ce qu'on a l'intention de faire à ATLAS III.

Daniel. Il est où ? Ha il est là, je ne vous avais pas vu.

DANIEL NANGHAKA: Moi je crois qu'il y a des points très importants dont il faut débattre. Et il faut prioriser les thèmes que nous devons couvrir.

MAUREEN HILYARD: Pour quel débat particulièrement ?

DANIEL NANGHAKA: Parce que je crois qu'on parle actuellement de points qui devraient être débattus beaucoup plus. Vous avez trouvé le temps de parler de ATLAS III.

MAUREEN HILYARD: Oui, nous allons nous assurer de trouver le temps pour en parler. Et également pour débriefing. Donc si vous voulez rajouter quelque chose à l'ordre du jour, indiquez-moi précisément ce que vous voulez mettre à l'ordre du jour.

SEBASTIEN BACHOLLET: Merci. Oui, Marita, moi je crois que ce serait très utile pour les nouveaux venus, les plus nouveaux dans cette salle. Moi je crois

qu'il faut que vous donniez vos impressions. Parce que je peux vous dire que c'est toujours les mêmes personnes qui parlent, qui prennent la parole, les mêmes personnes du conseil d'administration qui s'expriment, qui nous donnent un petit peu des leçons.

Et vous savez, moi ça fait longtemps que je suis ici, et j'étais de l'autre côté, j'ai été membre du conseil d'administration. Et ce que je peux dire, et je le répète, c'est une grosse différence, parce que le conseil d'administration a changé la manière dont il traite les membres sélectionnés par notre comité a beaucoup changé. Moi, j'étais le premier vous savez à être... Rinalia avait un petit peu plus de possibilités. Et maintenant je crois que nous avons une salle tout à fait décorée, avec beaucoup de meubles et de mobiliers et nous sommes en mesure de faire beaucoup plus au niveau du conseil d'administration.

Mais il y a toujours les mêmes personnes qui prennent la parole et qui racontent un peu la même chose sur les nouveaux gTLD et ainsi de suite.

Donc comment travailler différemment, comment poser des questions différemment ? Peut-être qu'il faut réinventer cette réunion, parce que ça devient une tradition, donc peut-être qu'il faut l'envisager totalement différemment.

MAUREEN HILYARD: Oui. C'est pour ça qu'on doit présenter des questions au conseil d'administration parce qu'il voit quelle est la meilleure personne pour répondre aux questions.

Mais j'ai l'impression qu'on pose toujours les mêmes questions et donc c'est les mêmes personnes qui répondent à ces questions, parce que nos questions sont toujours les mêmes. Mais qu'est-ce qui compte le plus pour nous, c'est ça aussi qui compte. Il faut y réfléchir.

Et vous avez raison il faut peut-être travailler de manière un petit peu différente avec le conseil d'administration.

MARITA MOLL: Oui, d'accord. Moi je pensais que ce n'était pas assez objectif. Que c'était un petit peu parfois condescendant, que ce n'était pas toujours pertinent, que l'on parlait de ce qu'il se passait dans les groupes de travail. On sait, on sait ce qu'il se passe, on sait que le conseil d'administration ne rentre pas dans les détails des groupes de travail.

Je crois qu'il faut évoluer un petit peu. On a passé beaucoup de temps il me semble, on n'a pas passé assez de temps à être objectif, c'est ça qui m'ennuie un petit peu. Il y avait en effet tout simplement des dialogues entre deux personnes parfois.

Donc si on observait avec un petit peu de recul, est-ce que c'était vraiment le groupe ALAC qui s'exprimait ? Ce n'était pas très clair. Est-ce que c'est des personnes individuelles qui s'exprimaient ou un groupe qui s'exprimait ?

Donc c'est un petit peu ça ce qui m'a posé problème. Donc il faudrait revoir un petit peu la perception qui existe aussi dans la manière dont ces réunions se déroulent.

JE ne parle pas seulement des personnes qui répondaient aux questions, mais je crois qu'il faut faire un petit peu des relations publiques d'une manière différente. Et peut-être que l'année prochaine, ou la prochaine fois, la prochaine réunion, on peut trouver peut-être une manière de se concentrer et de ne pas être distrait parfois. Il faut être plus productifs si vous voulez.

Et les procédures subséquentes, par exemple, ce n'était pas très productif, pas très intéressant comme débat. Peut-être qu'on n'avait pas assez de temps pour parler de tout ça, pas assez de temps avec le conseil d'administration.

Il y a d'autres opportunités. Demain, on pourrait parler du plan stratégique, je crois qu'il faudrait y réfléchir et avoir une teneur dans l'expression de ce que nous voulons présenter, présenter un contenu plus solide peut-être au conseil d'administration lors des commentaires publics.

MAUREEN HILYARD: Oui, tout à fait, vous avez raison. Moi, lorsque je demandais des questions à poser au conseil d'administration, des scénarios un petit peu, on a envisagé des scénarios. En fait on est parti dans une autre direction. Il y avait pratiquement une seule personne qui a posé des questions.

Et je crois qu'il faut être plus proactifs nous-mêmes si on veut que cela se passe comme nous le désirons, et bien c'est à nous de jouer.

Tijani et Alan. Tijani allez-y.

TIJANI BEN JEMAA: Je vais peut-être m'exprimer en français. Bon, je conserve l'anglais.

Moi j'ai trouvé que cette réunion était plus détendue que les autres, cette réunion avec le conseil d'administration. Parfois c'est trop détendu, mais je pense que c'était quand même bien, ce n'était pas trop formel. Et il me semble que nos questions au conseil d'administration étaient tout à fait pertinentes. Elles étaient très concentrées, ciblées.

Le problème de ce type de réunion c'est qu'il faut bien gérer le temps imparti. Donc, comme l'a dit Maureen, on a lu ce que nous

avons à dire, certaines questions et puis c'était rapidement fini, mais j'ai trouvé que c'était une bonne réunion.

ALAN GREENBERG:

Ces réunions sont bien meilleures que ce qu'elles étaient il y a quatre ou cinq ans je dirais. Personnellement j'ai dirigé ces réunions pendant 4 ans et je peux vous dire que c'est impossible d'empêcher le conseil de répondre aux questions auxquelles il veut répondre et de partir dans des thèmes qui n'ont rien à voir avec ce que nous voulons dire.

Il nous faudrait, on peut le dire, avoir davantage de contrôle sur ce que nous disons, mais c'est difficile, c'est très compliqué. J'ai trouvé que c'était une discussion intéressante, c'était un peu trop long à propos des gTLD et le résultat n'était pas très productif, je regrette. Je regrette qu'on n'ait pas eu davantage de temps pour répondre aux questions du conseil.

Un des problèmes que nous avons c'est que ces questions sont trop longues, il faudrait les résumer. C'est une question de discipline pour nous.

Et puis après il y a la question du conseil. Il est difficile de contrôler ce qu'ils font de leur côté.

MAUREEN HILYARD: Derniers mots.

MARITA MOLL: Je dirais que c'est la première fois que nous avons une réunion avec le conseil et aussi rafraichissante, c'était tout à fait agréable. Je pense que les discussions sur les procédures ultérieures étaient un peu longues et je pense que c'est dommage qu'on n'ait pas eu la possibilité de répondre aux questions que nous a posées le conseil.

Mais j'étais heureuse parce que pour la première fois nous avons eu un véritable dialogue avec le conseil, et nous avons reçu des réponses à nos questions, ce qui était très intéressant. Donc c'était une bonne chose. Merci.

MAUREEN HILYARD: Il y a une autre réunion qui va commencer. Donc je vous remercie.

NON IDENTIFIE: Il y a une petite pause café.

MAUREEN HILYARD: Bien, les interprètes ont besoin d'une pause.

NON IDENTIFIE: 10 minutes de pause.

JOHN LAPRISE : Nous allons nous réunir à 11 h.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]